

Ecole élémentaire BEAUSOLEIL
13 avenue de Quincy
77 380 COMBS LA VILLE
Tel : 01 60 60 83 87
Mail : ce.0772165k@ac-creteil.fr

Mr. GEOFFROY, maire de Combs-la-ville (excusé)

Du responsable de la mairie au conseil d'école : Mme GEORGET

M TRICOIRE, M MILLIEN, Mme VANCOELLIE et Mme BAILLEUL représentants des parents d'élèves FCPE.

Mmes SERVAYRE, DESFLACHES, EDWIGE, GOGUELAT, VIDAL représentantes des parents d'élèves sans constitution d'association.

Mme l'inspectrice de l'Education Nationale (excusée)

Mmes Fernandez, Jouanel, Huard de la Marre, Roignant, Pouget, Radier, Naud et M Hardy, Benvel, et Moya enseignants

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 8 NOVEMBRE 2016

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter, les prises de paroles.....

1.1 Membres du conseils d'école

Résultats des élections :

366 inscrits, 140 votants, 5 bulletins nuls, 135 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 38.25%

Nombre de siège à pourvoir : 9

FCPE : 4

Listes parents non constituées en association : 5

Parents élus FCPE : M TRICOIRE, M MILLIEN, Mme VANCOELLIE Aurore, Mme BAILLEUL Virginie.

Parents élus listes : Mme SERVAYRE, Mme DESFLACHES Corinne, Mme EDWIGE, Mme GOGUELAT, Mme VIDAL

1.2 Règlement intérieur du conseil d'école

Le conseil d'école est une assemblée composée d'enseignants de l'école, des parents d'élèves, des représentants de la mairie, de la DDEN et d'autres membres...

Il doit se tenir dans le respect des règles républicaines et de laïcité qui sont les fondements de l'école. Il a pour mission de voter certaines décisions et d'informer la communauté des parents d'élèves, par l'intermédiaire des parents élus, et de renforcer le lien entre l'école et les familles.

Les votes se feront soit à mains levées, soit à bulletin secret.

Un compte rendu sera donné à chaque représentant de parents d'élèves et affiché sur le panneau de l'école

1.3 Vote du règlement intérieur

L'inspection nous a envoyé un règlement intérieur départemental s'appuyant sur les textes de lois et nous l'avons pris comme règlement intérieur de l'école.

Dans ce règlement, nous trouvons les horaires, les obligations scolaires, les droits et devoirs de chaque membre de la communauté éducative ainsi que la charte sur la laïcité.

Vote : Adopté à l'unanimité

2. Sécurité et PPMS

Une année difficile s'annonce au niveau de la sécurité due évidemment aux événements qui se sont déroulés en France.

La sécurité a été renforcée et le directeur a expliqué aux parents à deux reprises lors des réunions de rentrée l'importance de la vigilance de tous.

Le respect des consignes de sécurité est l'affaire de tous :

Pour les enseignants, la surveillance accrue des extérieurs de l'école, le contrôle visuel des sacs, la vérification des identités des personnes qui récupèrent les enfants et le respect des consignes lors de différents exercices.

Pour les parents : Respecter les horaires d'entrée et de sortie, ne pas se garer n'importe où à la sortie, ne pas rester trop longtemps devant l'école ...

Trois exercices incendie sont prévus, évacuation des bâtiments.

Un pour lequel on prévient les élèves, un pour lequel seuls les enseignants sont prévenus et un autre pour lequel le directeur prend seul l'initiative.

PPMS :

Un exercice confinement toxique effectué le 11 octobre 2016 ;

Un autre exercice avec scénario donné par l'IA prévu le 9 décembre 2016 le matin

Deux autres seront à prévoir dans l'année dont un d'évacuation.

3. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes...)

Deux nouvelles professeures des écoles sont arrivées cette année : Mme ROIGNANT et Mme POUGET

L'école BEAUSOLEIL compte 9 classes :

2CP : 23 élèves
2CE1 : 24 élèves
2 CE2 : 26
1CM1 : 27
1 CM1/CM2 : 26
1 CM2 : 26
225 élèves

Des APC ont lieu le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h15, ils ont pour but d'apporter une aide périodique et ciblée aux élèves pour lesquels le conseil de maîtres a donné son aval. Il y a environ 4 ou 5 élèves par groupe

Les parents peuvent prendre rendez-vous avec les enseignants par l'intermédiaire du cahier jaune (pas de réunion supplémentaires prévues car nous avons déjà beaucoup de rendez-vous personnels avec les parents et on considère que la multiplication de réunion parents/enseignants n'entraînera aucune amélioration, toujours les mêmes parents dans les réunions.

De plus les informations sont données dans le cahier jaune et les parents ont déjà du mal à signer ce cahier donc nous ne pensons pas que la diffusion d'informations supplémentaires par mails soit fructueuse.

4. Présentation des nouvelles modalités (LSU...) et des projets de classe.

L'année 2016/2017 est marquée par l'application des nouveaux programmes 2016.

Les enseignants ont dû travailler en amont afin de faire des programmations de cycles cohérentes au sein du cycle mais aussi de l'école.

La mise en place de ces programmes a entraîné de nombreuses réunions surtout cycle 2 car ce cycle a subi de réels changements.

Cycle 2 : CP, CE1, CE2

Cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème}

La liaison CM2/6^{ème} est existante et renforcée depuis l'année dernière.

Programmation commune, réunions, évaluations mises en commun et adaptation des professeurs de collèges à certaines méthodes qui viennent du primaire.

L'évaluation et le suivi des compétences vont se faire par la mise en place du LSU (livret scolaire unique) qui ira du CP à la 3^{ème}. Livret numérique consultable par internet

Peu d'informations pour l'instant, pas de formation pour les enseignants, réunion le 24 novembre 2016 avec Mme l'Inspectrice.

Nous avons donc décidé cette année pour permettre de ne pas bâcler le travail de faire des bulletins semestriels et non trimestriels. En effet, la prise en main du logiciel, les problèmes informatiques ne nous permettront pas en trois semaines de maîtriser le livret informatique.

Les projets :

7 classes font un projet théâtre, 2 classes ont un projet musique.

Les différentes classes organiseront des sorties scolaires en lien avec les différents projets de classes (musée, théâtre ...)

La classe découverte devrait être maintenue sous réserve de contrainte trop lourde à porter.

5. Coopérative

La photographie aura lieu le 26 novembre 16. Les parents souhaitent qu'une photographie des élèves de l'école et des enseignants soit faite dans la cour. Celle-ci sera affichée dans la salle bleue.

Solde de la coopérative au 8/11/2016 : 7423 euros.

QUESTIONS :

Les parents d'élèves souhaitent se grouper pour les commandes de classe pour la rentrée 2017/2018. M TRICOIRE demande la mise en place d'un formulaire pour recenser les parents qui souhaiteraient participer à ce projet. Le directeur et l'équipe enseignante sont favorables à la diffusion de ce document.

Prochain conseil : 9 mars 2017

Le directeur

Jérémie MOYA